

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 26 juin 2023

Présidence : Daniel Poncet

Membres inscrits : 65

Membres présents : **31** (y compris
Président)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 08/23** relatif à la modification des buts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois, entendu les rapports de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : d'accepter l'Avenant n° 1 aux Statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois conformément à la décision de son Conseil intercommunal lors de sa séance du 22 septembre 2022 ;

Article 2 : d'accepter l'Annexe n° 2 aux Statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois conformément à la décision de son Conseil intercommunal lors de sa séance du 22 septembre 2022 ;

Article 3 : d'accepter l'entrée en vigueur de la modification des buts de l'Association dès son approbation par le Conseil d'État.

Ainsi délibéré par **31** « oui », **0** « non » et **0** abstention.

Pour extrait certifié conforme.



AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Jean-Pierre Genevay